



S'INSPIRER : COMMENT S'APPROPRIER LA COOPÉRATION TERRITORIALE ?

Ce parcours porté par l'ANCT et l'ANPP vise à faire découvrir des innovations territoriales inspirantes pour progresser dans les démarches coopératives. Il laisse une large place au partage d'expériences entre participants, pour faire émerger des pistes d'action transposables et stimuler la créativité et la motivation collective.

Le parcours se divise en deux temps :

- [Parcours 3.1. « S'inspirer » - Comment s'approprier la coopération territoriale ?](#) avec l'intervention de **Raymond Vall**, Président du Club TGV Gare d'Agen Porte de la Gascogne, ancien sénateur du Gers.
- [Parcours 3.2. « S'inspirer » - Explorations et réflexions collectives](#) avec les partages de cinq expériences et la conclusion de **Laurent Rieutort**, professeur à l'Université Clermont-Auvergne et directeur de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires.

([18min43](#)) « Je pense que la coopération interterritoriale est une impérieuse nécessité car elle permet d'instaurer une dynamique sur un territoire. Et la coopération est quand même une merveilleuse aventure de démocratie participative » introduit **Raymond Vall**, Président du Club TGV Gare d'Agen Porte de la Gascogne et ancien sénateur du Gers. Il est engagé sur ce sujet depuis 2014 et la création des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR), car il le rappelle, l'objectif des PETR était « d'ouvrir une coopération entre les métropoles et les agglomérations ». Métropoles qui selon lui représentent un danger pour l'équilibre territorial à cause de leur forte attractivité. ([23min13](#))

Lutter contre la fracture territoriale

Pour lutter contre cette fracture, une coopération innovante est née en 2015 : les contrats de réciprocité. La Métropole de Toulouse en compte quatre actifs, dont un avec le Pays d'Armagnac ([2min03](#)), un territoire hyper rural à deux heures de route de Toulouse. L'idée de ce contrat est d'accentuer les coopérations entre les métropoles et les territoires ruraux qui l'entourent pour ne pas aggraver la fracture territoriale. **Philippe Dudez**, directeur du PETR de l'Armagnac explique les caractéristiques de ce contrat ([5min10](#)) : « on se rapproche plus d'une entente entre collectivités, on parle d'intentions de coopérations ». Les thématiques à travailler sont

volontairement très larges, il n'y a pas de durée définie et pas de budget dédié non plus. *« Pour moi c'est du volontarisme politique entre métropole et territoires ruraux »*, résume **Philippe Dudez**.

([7min35](#)) Signé en 2022, le contrat de réciprocité du Pays d'Armagnac s'articule autour de l'alimentation, du tourisme, de la culture et du patrimoine. *« Nous avons ajouté la transition écologique avec l'idée de faire du mécénat de compétences, aller puiser à la métropole toulousaine des experts pour alimenter nos réflexions sur nos projets »* ajoute **Philippe Dudez**. Des échanges d'ingénierie ont déjà eu lieu pour des fouilles archéologiques et des éductours locaux ont été organisés entre producteurs locaux du Pays d'Armagnac et restaurateurs de la métropole. ([11min](#)) **Philippe Dudez** précise que deux à trois actions de coopérations sont réalisées chaque année. Elles impliquent 50% de l'effectif du PETR. *« Ce sont des actions modestes mais qui laissent entrevoir des opérations de coopération plus ambitieuses, assure **Philippe Dudez**. Mais à trois conditions : ne pas s'éparpiller, travailler sur du temps long et, même si on ne signe pas ce contrat pour avoir des financements, il en faut quand même. Je perçois un risque d'essoufflement à ce niveau »*. La recherche de financements innovants est la prochaine étape selon lui.

([24min15](#)) *« La lutte contre la fracture territoriale passe par une*

coopération absolument nécessaire » ajoute **Raymond Vall**. Autre exemple qui l'illustre, la monnaie locale citoyenne : Eusko au Pays basque ([54min55](#)). Elle est implantée sur un large territoire composé de la communauté d'agglomération et de 39 mairies. Mise en circulation en 2013, c'est la première monnaie locale d'Europe depuis 2018, gérée par une association, Euskal Moneta, dont **Nikolas Blain** est le coordinateur : *« Les particuliers mettent en circulation l'Eusko. Ensuite, les professionnels la réutilisent pour payer leurs achats, la convertir en euro (avec une pénalité de 5%) ou payer leurs salariés »*. La monnaie crée ainsi un mécanisme vertueux sur le territoire. L'association a observé que plus de la moitié des professionnels ont changé au moins un de leur fournisseur, pour un plus local, et 84% n'ont jamais reconverti leurs Eusko en euros, ils réutilisent tout. Avec 4 300 utilisateurs sur 350 000 habitants et 1 400 professionnels partenaires, 4,5 millions d'Eusko sont en circulation, le tout autofinancé à 94%.

Nikolas Blain définit ainsi la monnaie locale comme *« un outil d'intérêt général qui permet de réunir dans la même dynamique pour le territoire, l'emploi, la citoyenneté et l'environnement des acteurs aux préoccupations diverses mais tous désireux d'agir : les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités locales »*. ([1h03min30](#)) Le coordinateur de l'Eusko met aussi en

avant des travaux de recherche menés en 2024 qui démontrent que les utilisateurs de la monnaie locale ont un sentiment de coopération plus fort. « *L'acte de paiement permet de se questionner sur notre consommation et à qui profite notre consommation* » conclut **Nikolas Blain**.

L'interdépendance des acteurs

Via le parcours monétaire, les habitants prennent pleinement conscience de l'interdépendance des acteurs sur un territoire. ([31min40](#)) Une sensibilisation qui doit être davantage mise en avant selon **Raymond Vall**. En prenant l'exemple de l'implantation du TGV entre Bordeaux et Toulouse, il mesure tout ce que cela implique pour le territoire d'Agen qu'il va traverser. Quels habitants conquérir pour équilibrer cette gare ? Beaucoup viendront des territoires périphériques, il faut donc prendre leurs besoins en compte même s'ils n'habitent pas sur le territoire. L'interdépendance ne s'arrête pas aux frontières. « *Il y a nécessité de former des élus mais aussi des fonctionnaires qui puissent inculquer cette prise de conscience : on vit tous sur la même planète et les sujets nous concernent tous. Cette prise de conscience doit aider l'ouverture d'esprit pour coopérer* ».

L'interdépendance et la coopération entre acteurs constituent le cœur ([32min09](#)) du tiers-lieu La Vigotte Lab, situé dans les Vosges. Il élargit

même cette coopération avec l'ensemble du vivant. Pour expérimenter cela, l'association évolue dans une vallée de 30 hectares où vit un hameau de 15 habitants. « *Le hameau est un espace propice aux coopérations car l'échelle permet l'interconnaissance entre les personnes et de retisser les liens avec les milieux naturels* » analyse **Louise Haran**, géographe et responsable des opérations et de la planification de La Vigotte Lab.

([40min06](#)) La géographe essaie de mettre en place un outil de planification pour réfléchir à l'aménagement de la vallée dans les 30 prochaines années et aux coopérations possibles entre les sphères humaines et le vivant qui l'entoure. « *C'est une démarche de recherche/action, précise Louise Haran. L'enjeu est d'envisager le territoire dans sa dimension systémique pour organiser les coopérations entre acteurs et entre les milieux* ».

([42min](#)) L'association réalise également des formations/actions à la coopération territoriale et collabore avec les collectivités territoriales pour inspirer et développer un outil de planification plus large.

Raymond Vall, qui planifie également l'arrivée d'une nouvelle population sur le territoire d'Agen dans les dix prochaines années avec l'installation de la ligne TGV entre Bordeaux et Toulouse, a été partie prenante de la création d'un club TGV : « *cette coopération a pour but de préparer le territoire à une*

*nouvelle forme de développement. » Et dans ces exemples de coopérations, **Raymond Vall** s'aperçoit (26min24) qu'un projet concret facilite et convainc les gens à s'ouvrir ».*

De nouvelles formes de développement inclusif

C'est de ce postulat qu'est partie (45min41) la démarche sur la question de l'eau dans le Trièves, en Isère. **Jean-Pierre Seyvos**, co-directeur de l'association S-Composition raconte : « *Nous avons créé une forme de tiers lieu pour travailler sur les coopérations. Dans ce cadre, nous avons mené une enquête citoyenne sur l'eau.* » S'appuyant sur la méthodologie « où atterrir » de Bruno Latour, l'enquête a démarré des préoccupations des habitants. L'idée était de les accompagner méthodologiquement pour en comprendre le fond. Huit personnes ont été embarquées dans l'enquête. Après avoir rencontré d'autres acteurs capables de les éclairer sur le sujet, une analyse collective a eu lieu et la restitution s'est faite sous une forme artistique, toujours avec les participants.

(51min09) « *Ce qui ressort à ce stade, développe **Jean-Pierre Seyvos**, c'est qu'il n'y a pas une seule manière de poser le problème, on entre dans la complexité de la réalité, ce qui donne une vision très globale du sujet. L'attitude d'écoute permet aux participants de comprendre le point de vue des uns et des autres. Ce projet est un*

espace de médiation entre acteurs (agents, habitants, élus) ». Deux pistes d'actions sont ainsi nées : la réalisation de petites retenues collinaires dans de multiples endroits et la favorisation de la récupération de l'eau de pluie des particuliers apposée à un compteur d'eau. « *Ce qui a favorisé la coopération et l'innovation territoriale c'est de proposer un espace d'enquête citoyenne médiatisé via un dispositif artistique* », conclut **Jean-Pierre Seyvos**.

Le temps long

Une démarche de participation comme celle-ci demande un temps long. (48min29) **Raymond Vall** émet une vigilance à ce niveau, car dans les démarches de coopération, le temps long est nécessaire, à condition de ne pas en perdre inutilement. « *La difficulté des territoires ruraux et périurbains c'est qu'ils manquent d'informations et de compétences donc on perd du temps. (...) Il faut saluer la patience et le travail de ceux qui nous accompagnent, l'équipe d'une métropole ou celle d'une commune rurale n'est pas la même* ».

Pour mener à bien son projet, sur le temps long, la commune de Pleyber-Christ dans le Finistère a été accompagnée par un cabinet de conseil spécialisé dans les démarches citoyennes et l'institut Irma des risques majeurs, grâce à des financements de l'ANCT.

(18min30) La mairie s'est lancée dans la construction d'un Plan

Communal de Sauvegarde (PCS) pour prendre les devants sur les risques qui peuvent atteindre la commune. « *Nous avons voulu miser sur la force des liens sociaux et de la solidarité car c'est un gage majeur de robustesse* » détaille **Pierre-Yves Kroguennec**, adjoint au maire de Pleyber-Christ. L'idée était donc de co-construire le PCS avec les élus, les agents et les habitants. Des réunions publiques ont été organisées mais la participation a diminué dès la deuxième session. « *Nous nous sommes rendu compte que les habitants se demandaient quelle place ils allaient avoir. Donc nous avons modifié le parcours en proposant la création d'une réserve communale de la société civile, un outil d'aide au PCS. Les habitants trouvent ainsi une place avec une action de terrain* », explique l'adjoint au maire.

Cette idée a convaincu les habitants et ils sont déjà une quinzaine à vouloir rejoindre la réserve citoyenne. **Pierre-Yves Kroguennec** en tire une leçon majeure : travailler sur le temps long. « *Sur un ou deux mois, les gens n'ont pas le temps de trouver leur place. Sur neuf à dix mois, comme le faisons, ça permet de tisser une relation durable avec les habitants* ». L'adjoint au maire relève aussi la souplesse nécessaire pour s'adapter aux demandes et aux besoins des habitants. « *Et enfin, accepter l'erreur, le tout c'est de continuer à avancer* ».

([27min40](#)) « *Ce que je retire de mes expériences, reprend **Raymond***

Vall, *c'est que je crois qu'il faut revoir le cadre de la loi MAPAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, NDLR) pour introduire la notion d'interdépendance et de coopération. Les acteurs locaux ont besoin d'un cadre d'accompagnement, la coopération doit partir du bas vers le haut avec une forte mobilisation des acteurs du territoire. (...) ([52min55](#)) Il faut mettre de l'ordre dans notre construction pour faciliter l'action des élus de terrain. La désaffection de la politique par les citoyens vient du fait qu'ils conçoivent que ça prend du temps mais qu'il n'y a rien de concret sur le temps long* ».

Restitution avec Laurent Rieutort

([1h05min20](#)) Après ces échanges, trois groupes se sont constitués pour évoquer les conditions de réussite dans les coopérations et les écueils à éviter. Puis, ([01h15min35](#)) **Laurent Rieutort**, professeur à l'Université Clermont-Auvergne et directeur de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires est venu conclure les échanges. Il analyse que les coopérations sont utiles en trois points : limiter la fracture sociétale, agir sur les échelles spatiales et temporelles et valoriser la diversité des solutions.

La coopération peut prendre des formes variées. Elle est souvent informelle, car plus souple et rapide à mettre en œuvre, mais elle suppose aussi des mécanismes de

coordination plus formels. Entre les deux se situe la participation, qui joue un rôle central. En aval, la question de la gouvernance et des communs demeure incontournable, tout en intégrant la réalité des conflits d'usage ou d'intérêts qui peuvent surgir.

Les échelles spatiales et temporelles constituent un autre point clé : la coopération peut émerger au niveau micro-local (comme le tiers lieu de la Vigotte) ou s'élargir jusqu'aux alliances territoriales (comme les contrats de réciprocité). Elle demande cependant de la continuité dans le temps, avec une tolérance au droit à l'erreur et une consolidation progressive des compétences.

Enfin, la coopération se caractérise par la diversité de ses modèles, plus ou moins transformateurs. On retrouve d'un côté l'approche classique du développement local, fondée sur des synergies entre acteurs et ressources pour renforcer l'autonomie des territoires. De l'autre, se dessine le modèle émergent de la transition territoriale apprenante, qui propose de penser les transitions non pas comme un puzzle d'initiatives locales parfois concurrentes, mais comme un cadre

permettant leur mise en cohérence et leur montée en puissance.



(1h25min18) Il conclut par un schéma reprenant les leviers cités par les participants. On y observe que le paradigme du territoire de coopération apprenant part d'une communauté locale, puis développe un réseau qui s'élargit, pour construire enfin une vision stratégique et une gouvernance collective plus ou moins institutionnelle. Un parcours qui fonctionne grâce à des mises en réseau coopératifs et des apprentissages collectifs continus, sur la base de lieux d'échange et d'écoute.

Les trois éléments à retenir de ce parcours :

- **La coopération comme réponse à la fracture territoriale** : qu'il s'agisse des contrats de réciprocité entre métropoles et zones rurales ou d'initiatives locales comme la monnaie Eusko, la coopération apparaît comme un levier essentiel pour recréer du lien, équilibrer les dynamiques et renforcer la solidarité entre territoires.
- **L'importance de l'interdépendance et du temps long** : les démarches de coopération montrent que les acteurs d'un territoire (élus, habitants, associations, entreprises) sont profondément liés. Il convient de renforcer leurs liens, en allant jusqu'à l'inscrire dans la loi MAPAN selon **Raymond Vall**. Pour que ces dynamiques fonctionnent, un facteur s'avère indispensable : prendre le temps. Pour créer la confiance entre acteurs et inscrire les actions dans la durée.
- **Des modèles de coopération divers et évolutifs** : les expériences présentées illustrent la richesse des formes de coopération, allant d'initiatives locales informelles à des dispositifs plus structurés. L'enjeu majeur selon **Laurent Rieutort**, va être de passer d'un puzzle d'actions dispersées à une transition territoriale apprenante, qui met en cohérence les initiatives et leur donne une portée transformatrice.

Rédaction : Léa Tramontin de [Territoires-Audacieux.fr](https://territoires-audacieux.fr)

Les **Rencontres Nationales de la Coopération Territoriale** (RNCT) mettent en avant l'importance de la coopération entre les divers acteurs des territoires comme levier de transformation et réponse aux enjeux environnementaux et sociaux. A travers des partages d'expérience et la présentation d'outils, elles permettent de s'initier ou de gagner en expertise dans ses pratiques coopératives, afin d'accélérer les alliances d'intérêt général dans les territoires.

Organisateur :



en partenariat avec :



avec le soutien de :

